

2 **Votre région** Le fait du jour

Isère

Clinique mutualiste : et maintenant ?

24 heures après la décision de justice qui a placé sous tutelle l'établissement de santé grenoblois, soignants et syndicats savouraient un retour au calme. Et surtout aux projets qui pourraient redonner une vraie dynamique à l'offre de soins.

« C'est un soulagement ». Au lendemain de la mise sous tutelle du groupe hospitalier mutualiste, Nicolas Albin respirait la satisfaction au petit matin avant d'enfiler sa blouse. « On a l'impression d'avoir traversé une tempête depuis la reprise par "Avec", le Covid et la crise du recrutement. Alors oui, on est soulagés et même heureux pour ma part d'être débarrassés de cet administrateur dont la gestion et le raisonnement ne nous convenaient pas ». Pour le chef de l'institut de cancérologie et président de la commission médicale d'établissement de la clinique mutualiste à Grenoble, cette décision signifie bien « un nouveau départ. À partir de ce 23 mai, on va pouvoir montrer ce qu'a toujours été le GHM, à savoir un établissement important, avec des praticiens et des soignants de

grande qualité ».

Voilà donc la clinique mutualiste désormais sous tutelle de deux administrateurs, loin de ce quotidien de conflits récurrents avec l'ancien président Bernard Bensaïd, mis en examen le 11 janvier pour "prise illégale d'intérêts" et "détournement de fonds publics". « Oui, il était mis à l'écart mais on avait l'impression qu'il gérait encore l'établissement. Il y avait toujours une régulation et une influence du groupe Avec ». Provisoirement, en l'attente du procès, ce ne sera donc plus le cas. « Maintenant, on passe à autre chose », glisse encore Nicolas Albin.

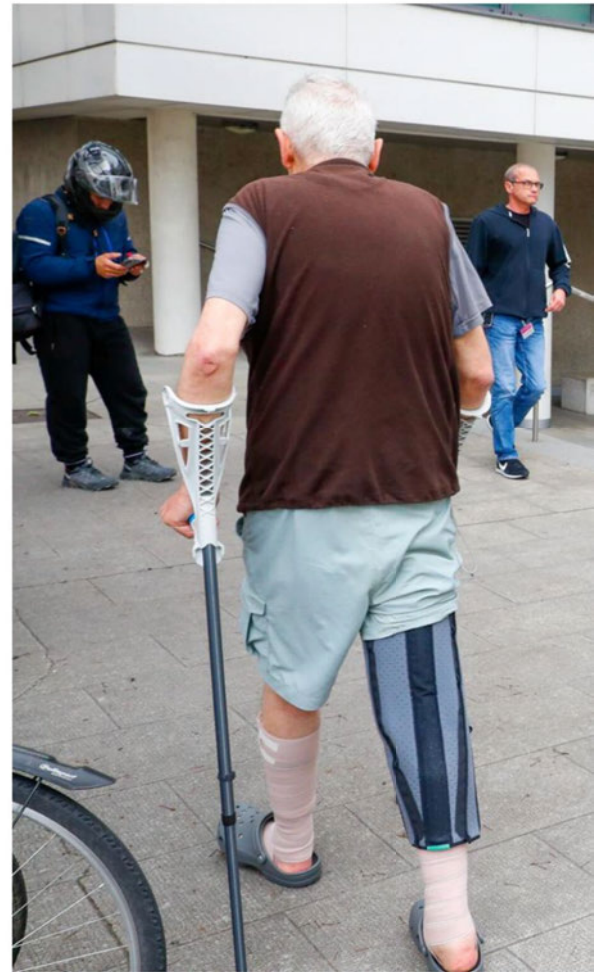
● Premier objectif : rouvrir les urgences 24 heures/24

Et cet « autre chose » concerne autant les soignants que leurs patients. À commencer par les urgences qui, depuis décembre 2021, restent fermées la nuit alors qu'elles figuraient parmi les rares encore accessibles dans le territoire. « Le premier objectif, c'est leur réouverture 24 heures/24 ». Et pour cela, pas de mystère : « Il faut des praticiens. Certains étaient freinés par l'ambiance, d'autres sont même partis ».

Dans un contexte de recrutement tendu partout en France et une vague de burn-outs en interne, le climat « délétère » du GHM n'incitait pas à l'enthousiasme. « À court terme, on va déjà pouvoir ouvrir une unité post-urgences d'hospitalisation de huit lits », confie-t-il. Et le retour à une atmosphère plus sereine devrait aider les administrateurs et le corps médical à embaucher, « car le GHM est très attractif si on nous laisse travailler ».

● Un appareil de cancérologie en attente aux États-Unis, des patients contraints d'aller à Lyon

Rouvrir les urgences d'abord mais aussi relancer tous les projets « à l'arrêt ». À commencer par un appareil de radiothérapie stéréotaxique qui manque cruellement au territoire. « Actuellement, nos patients sont obligés d'aller à Lyon... Or, cette machine est commandée aux États-Unis, nous sommes prêts et avons la place pour l'accueillir mais les banques n'avaient pas confiance dans le groupe Avec. Cette décision de justice va les sécuriser ». Difficile de ne pas comprendre la frilosité des établissements bancaires qui constataient ces



prêts récurrents (6,5 millions d'euros au total) du GHM vers le groupe Avec, sans visibilité sur les remboursements, sinon par des acrobaties comptables. Dorénavant, surligne Nicolas Albin, « on va reprendre notre destin en main et encore mieux

assurer des soins de qualité ».

● Jean-Benoît Vigny

Contacté, le groupe Avec avait indiqué qu'il communiquerait ce mercredi. Ce qui n'a finalement pas été le cas. Le groupe Avec a finalement promis qu'il réagirait "ce jeudi matin".

LES CHIFFRES DU GHM

1300



Le groupe hospitalier mutualiste compte 1100 salariés et 200 médecins

35 000



En 2019, dernière année avant Covid et crise sanitaire, le GHM avait enregistré 35 000 passages aux urgences

1 700



La maternité de la clinique compte près de 1 700 naissances par an

16 700



En 2019, 16 700 interventions chirurgicales ont eu lieu au GHM

430



Le GHM annonce disposer de 430 lits dans son établissement

Source : GHM, données 2019

« Le résultat d'une mobilisation historique » pour Éric Piolle et Christophe Ferrari

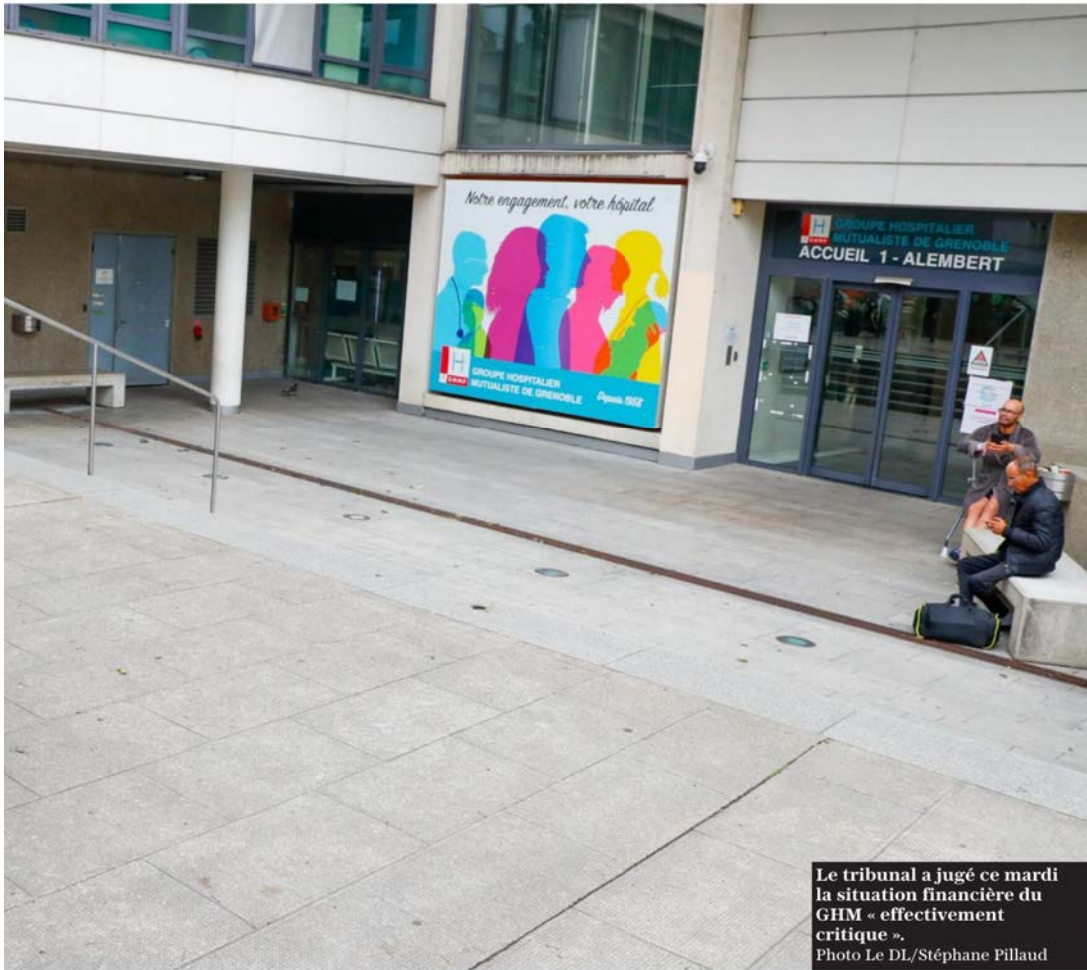
C'est un concert, non pas de casseroles, mais d'applaudissements qui a salué (dans les seuls rangs de la gauche iséroise), la décision de justice. Il faut dire que depuis trois ans, Christophe Ferrari et Éric Piolle ont tiré dans le même sens (ça arrive). « Cette victoire judiciaire fera date » a tweeté le maire de Grenoble, reprenant le terme de "prédation" prononcé dans un communiqué par son adjoint Pierre-André Juven : « Cette décision est le résultat d'une mobilisation historique pour la santé com-

me bien commun, elle sanctionne un groupe prédateur qui a ponctionné la trésorerie de l'établissement, s'octroyant des prêts d'une échéance d'un an avant de les étendre sur neuf années par le biais de montages financiers aussi absurdes que révoltants. »

Un satisfecit partagé, donc, par le président de la Métropole, n'hésitant pas à dire au conseil métropolitain : « On voit parfois que la délinquance peut prendre des costumes variables »...

Il écrivait ce lundi soir : « Ce

jugement est le fruit d'un combat de plusieurs années mené par les syndicats, le personnel soignant, par des citoyens engagés pour le maintien d'une offre de santé à but non lucratif sur notre territoire. En février dernier, nous avions écrit, avec les parlementaires locaux, au ministre de la Santé afin de l'alerter et lui demander urgemment la nomination d'un administrateur provisoire. Aujourd'hui, c'est finalement la justice qui vient protéger l'intérêt du GHM ».



Le tribunal a jugé ce mardi la situation financière du GHM « effectivement critique ».
Photo Le DL/Stéphane Pillaud

Repères ► Les principales dates

- **8 avril 2019.** La Mutuelle Adrea informe de sa décision de se retirer de la gestion du GHM.
- **6 juillet 2020.** Le conseil d'administration choisit l'offre de reprise de Bernard Bensaïd, au détriment de Vivalto et de l'alliance Chuga/Agduc.
- **9 octobre 2020.** Le conseil d'administration du GHM valide le projet de Bernard Bensaïd qui en devient président.
- **25 mai 2021.** Le Collectif des usagers de la Mutualiste dépose un premier recours. D'autres procédures portées notamment par les syndicats du GHM, la Ville de Grenoble et la Métropole suivent.
- **Automne 2022.** La situation se tend autour de prélèvements récurrents pour un montant total de 8 millions d'euros de trésorerie du GHM vers la mutuelle du groupe de M. Bensaïd (Doc-tocare).
- **9 janvier 2023.** Bernard Bensaïd est placé en garde à vue. Il est alors mis en examen pour "prise illégale d'intérêt" et "détournement de fonds publics". Le groupe Avec est également mis en examen pour "recel".
- **23 mai.** Le tribunal judiciaire place le GHM sous tutelle et nomme deux administrateurs provisoires.

« On a gagné une bataille, pas la guerre »

En apprenant ce mardi le succès de la requête de leur avocat lyonnais, M^e Colas Amblard, les membres du collectif Touche pas à ma Mut' ont d'abord soufflé. Avant de rappeler les éléments fondateurs de cette riposte citoyenne à la prise de contrôle du GHM par Bernard Bensaïd : « Il y a d'abord eu la pétition des Amis des cliniques en 2019, puis cette réunion à l'Ampérage le 13 janvier 2020 avec cet appel à la population très largement suivi ». Président de l'union de quartier qui mène également la bataille depuis le début, Bruno de Lescure rebondit : « Cette coalition entre habitants et salariés est unique, c'est elle qui a permis ces actions en justice. Nous sommes ensuite allés voir la Métro et la Ville qui nous ont soutenus ». Mais tous de souligner, un

brin amers : « Par contre, ni les députés En Marche, ni Les Républicains isérois ne nous ont soutenus, pas plus que le ministre de la santé d'alors Olivier Véran qui n'a jamais répondu (il s'était toutefois exprimé en janvier dernier, assurant qu'il ne laisserait « jamais tomber le GHM », NDLR). Quant au Département, il a seulement dit qu'il serait vigilant ».

« Le GHM était sa vache à lait »

L'amertume ne reste toutefois pas longtemps en bouche, à l'inverse de la saveur du combat remporté, « mais nous avons gagné une bataille, pas encore la guerre » nuance M. de Lescure. Leur guerre, « c'est que la justice écarte définitivement M. Bensaïd et son groupe de la gestion du GHM, abonde Joëlle Estivals, membre de

l'association des Amis des cliniques mutualistes. Et on ne veut pas voir revenir le lucratif, mais privilégier une solution locale ». Comme celle qui réunissait en 2020 le CHU Grenoble Alpes et l'association Agduc, candidats à la reprise de la Mutualiste mais devancés par l'offre plus alléchante financièrement pour les vendeurs (sur le papier du moins) de Bernard Bensaïd.

Délégué syndical Force ouvrière, Thierry Carron souligne aussi : « On se rend bien compte de l'importance du rôle des syndicats dans une entreprise ». Et de rappeler que « sans cette procédure, le GHM aurait été ponctionné en 2023 de 3 M€ supplémentaires ».

Si les défenseurs de la clinique redoutent que « de nouveaux prélèvements aient été effectués avant la déci-



C'est notamment grâce à un autofinancement de 20 000 € apportés par des habitants que le collectif Touche pas à ma Mut' a pu ester en justice. Photo Le DL/Jean-Benoît Vigny

sion de justice » ce mardi, ils se projettent déjà sur l'après. Car tous savent que le procès doit encore être jugé sur le fond. Et que le groupe Avec a besoin du GHM. Joëlle Estivals insiste : « Le groupe

Avec n'était pas intéressé par un établissement de soin, M. Bensaïd n'a pas porté un seul projet médical solide en trois ans. Le GHM était seulement sa vache à lait ».
● J.-B.V.